



Décision de radiodiffusion CRTC 2022-339

Version PDF

Ottawa, 14 décembre 2022

Toronto Maple Leafs Network Ltd.
Toronto (Ontario)

Demande 2022-0558-3, reçue le 16 août 2022

Leafs Nation Network – Révocation de licence

1. Toronto Maple Leafs Network Ltd. a demandé la révocation, à compter du 1er septembre 2022 à 00 h 00, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à son service facultatif de langue anglaise Leafs Nation Network, initialement accordée dans *Maple Leaf Channel*, Décision de radiodiffusion CRTC 2000-626, 14 décembre 2000.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément au paragraphe 9(1)e) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Toronto Maple Leafs Network Ltd. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général